



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

SEANCE DU 06/03/2023
DATE DE CONVOCATION : 28/02/2023
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Géraldine TRONCA, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Mickaël TANGUY à Nathalie DREAN, Nicolas ELLEOUEUET à Loïc HERVOIR

EXCUSE(S) : Florence GOURMELEN

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : Norbert SAULNIER (sorti avant le vote : obligation légale - les comptes administratifs relatant les opérations effectuées par le Maire, il doit se retirer au moment du vote). Son pouvoir ne peut être utilisé.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine BOUGAULT

Finances
2023.03.005 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET PETITE ENFANCE

Le compte administratif 2022 du budget Petite enfance se présente ainsi que suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	444 622,88 €
Dépenses	444 622,88 €
Résultat d'exercice 2022	0,00 €
Report exercices précédents	0,00 €
Résultat de clôture 2022	0,00 €

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de clôture de 0,00 €.

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	22 021,59 €
Dépenses	22 021,59 €
Résultat d'exercice 2022	0,00 €
Report exercices précédents	0,00 €
Résultat de clôture 2022	0,00 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent de clôture de 0,00 €.

Le résultat comptable au 31/12/2022 indique un résultat de clôture de 0,00 €.

Vu le CGCT,

Vu le budget Petite enfance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 23 voix pour, et 1 abstention (Magali POISSON-VANNIER),

- APPROUVE le compte administratif 2022 du budget Petite enfance tel que ci-dessus présenté.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire
Mis en ligne le 17 mars 2023
Le Maire, Norbert Saulnier

